



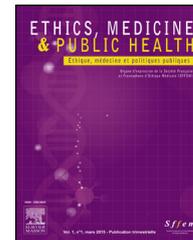
ELSEVIER

Available online at

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER « LA PERSONNE : SON INTIMITÉ ET LE LIEN AVEC LES AUTRES » / MÉDITATIONS PHILOSOPHIQUES

Individu et société : le lien social en question ?



Individual and society: Social link in question?

B. Ennuyer (Docteur en sociologie, HDR, enseignant chercheur à l'université Paris-Descartes)

EA 4569, laboratoire PHILÉPOL et laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, France

Reçu le 27 juillet 2016 ; accepté le 25 septembre 2016
Disponible sur Internet le 11 novembre 2016

MOTS CLÉS

Société ;
Individu ;
Lien social ;
Individualisation ;
Individualisme ;
Individu par défaut ;
Individu par excès ;
Solidarité ;
Société des individus ;
Indépendance ;
Autonomie ;
Désaffiliation ;
Insécurité sociale

Résumé Comment peut-on encore faire société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable ? Notre société devenue un agrégat d'individus singuliers et revendiquant leur indépendance, peut-elle encore former un collectif avec des droits, des règles et des contraintes acceptables par l'ensemble des individus qui la composent ? Qu'est-ce qui fait lien entre l'individu et la société des individus, telle est l'interrogation qui traverse cet article. L'individualisation, c'est-à-dire le processus de long terme de construction de l'individu comme sujet singulier a démarré au tournant du XVII^e siècle. Les conditions de possibilité de ce phénomène ont été essentiellement le desserrement de l'emprise du religieux et l'apparition de la propriété privée. Ce que d'aucuns ont appelé la première modernité de l'individu va voir peu à peu l'avènement de la « propriété sociale » qui inclut la protection sociale, le logement social, les services publics, un ensemble de biens collectifs mis à la disposition des non-propriétaires pour éviter misère, dépendance et déchéance sociale. C'est alors le collectif qui protège l'individu qui n'est pas protégé par la propriété privée. Cette protection sociale va se développer à la fin du XIX^e siècle et surtout en 1945, ce sera au sens étymologique la « Sécurité sociale ». Le processus d'individualisation a connu une seconde étape de son développement, la seconde modernité de l'individu, avec la diffusion de la scolarisation, fondement objectif de l'individu moderne et la reconnaissance progressive du droit des femmes et des enfants, permettant à l'ensemble des individus composant une société de réclamer leur indépendance plus que leur autonomie. Il en est résulté la constitution d'un individu qui se pose à lui-même comme sa propre fin et qui se donne l'objectif de se réaliser sans entraves. C'est un nouveau processus d'individualisation qui vient remettre en question les appartenances collectives et avec lequel on perd à la fois des protections au travail construites par

Adresse e-mail : bernardennuyer@gmail.com

<http://dx.doi.org/10.1016/j.jemep.2016.10.003>
2352-5525/© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

l'État mais aussi les protections rapprochées, familiales, de voisinage, d'appartenance à une communauté, perte que le sociologue Robert Castel a appelé le processus de « désaffiliation ». Dans une société où la propriété sociale et la citoyenneté sociale sont menacées, l'individu moderne ou « hyper moderne » se complexifie. Les supports collectifs se fragilisent et laissent échapper un certain nombre d'individus qui ne sont plus couverts par ces systèmes, une nouvelle forme d'individualité négative se met en place à cause de ce décrochage des collectifs et donne des « individus par défaut ». Par opposition aux précédents, les « individus par excès » sont des individus dont l'objectif principal est de se réaliser en tant qu'individu en se détachant des appartenances et des valeurs collectives. Aujourd'hui, on peut dire que tout individu est susceptible de décrochement si le collectif ne le soutient plus, d'où la peur du déclassement qui se généralise dans les générations plus jeunes pour les individus dont le statut professionnel n'est pas assuré. « L'individu ne tient pas debout tout seul » est une évidence qui s'impose. Affirmer la prééminence de la société, c'est poser que l'individu ne peut exister que dans une forme de lien social avec un collectif et qu'il a des droits et des devoirs envers ce collectif. Alors pour renforcer ces liens de l'individu avec le collectif, plusieurs pistes sont possibles : lutter sans relâche contre la montée des inégalités sociales, une des sources principales de la désaffiliation de beaucoup d'individus aujourd'hui, ensuite développer les « capacités » des individus au sens que la philosophe Martha Nussbaum donne à ce terme, c'est-à-dire un ensemble de libertés et de réelles possibilités dans le domaine de l'éducation, de la santé, du travail, du logement, etc. et pas seulement des droits formels et enfin, permettre aux individus d'inventer de nouvelles formes de sociabilité, notamment dans une économie de partage et collaborative. Toutes ces nouvelles formes de sociabilité et de solidarité qui essaient de se mettre en place, quelquefois en tâtonnant, sont des chemins pour l'avenir de « notre » société d'individus dans laquelle nous sommes indissociablement « individu singulier » et « individu collectif » comme le dit Norbert Elias.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Society;
Individual;
Social link;
Individualization;
Individualism;
Individual defaults by
individual excesses;
Solidarity;
Society of
individuals;
Independence;
Autonomy;
Disaffiliation;
Social insecurity

Summary How can we still make society in a world where the rise of individualism appears as inevitable? Our company became an aggregate of single individuals claiming their independence. How can this society form a group with rights, rules and constraints acceptable by all the individuals who compose it? What is the link between the individual and a society of individuals, that is the question that runs through this article. The individualisation, i.e. the long-term process of building the individual as a singular subject, began at the turn of the 17th c. The conditions possibility of this phenomenon were essentially the loosening of the grip of religious and the emergence of private property. What some have called "the first modernity of individual" will gradually see the advent of "social property" that includes social protection, social housing, public services, a set of public goods made available to non-homeowners to avoid poverty, dependence and social decay. That is when the collective protects the individual who is not protected by private property. This social protection will develop in the late 19th c. and especially in 1945, with the etymological sense of "Social security". The process of individualization experienced a second stage of its development, the second modernity of the individual, with the spread of education, objective foundation of the modern individual, and the gradual recognition of the right of women and children, allowing all individuals in a society to claim their independence more than autonomy. This resulted in the formation of an individual who arises to himself as his own end and that gives itself the objective of achieving unhindered. This new process of individualization questions the collective membership, and with which one loses both protections at work built by the state, but also the close protection, family, neighborhood, membership to a community, a loss that the sociologist Robert Castel called the process of "disaffiliation". In a society where social ownership and social citizenship are threatened, the modern individual or "ultra modern" is more complex. The collective media get weak and let out a number of individuals who are no longer covered by these systems, a new form of negative individuality is taking place because of that stall collective and gives "individuals by default". In contrast to previous, "individuals by excesses" are individuals whose main objective is to achieve as an individual by detaching affiliations and collective values. Today, we can say that everyone is likely to recess if the group does not supports, hence, the fear of decommissioning that is spreading in the younger generations for individuals whose employment

status is not guaranteed. "The individual does not stand alone" is a required evidence. Assert the preeminence of the society is asking that the individual can only exist in a form of social link with a collective, it has rights and duties towards this group. So, to strengthen these links between the individual and the collective, several tracks are possible: relentlessly fight against the growing social inequality, a major source of disaffiliation of many individuals today, then expand the "capabilities" of individuals in the sense that the philosopher Martha Nussbaum gives to this term, i.e. a set of freedoms and real opportunities in the field of education, health, employment, housing, etc. not just formal rights and finally enable individuals to invent new forms of sociability, especially in a sharing and collaborative economy. All these new forms of sociability and solidarity that are trying to implement, sometimes groping, are paths for the future of "our" society of individuals in which we are inextricably "single individual" and "collective self" as Norbert Elias said.

© 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction

Nous emprunterons au sociologue Serge Paugam l'axe majeur de notre réflexion sur les formes modernes du lien social qui relie aujourd'hui, pour le meilleur et pour le pire, l'individu et la société : « La notion de lien social est aujourd'hui inséparable de la conscience que les sociétés ont d'elles même et son usage courant peut être considéré comme l'expression d'une interrogation sur ce qui peut encore faire société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable. Une société composée d'individus autonomes est-elle encore une société et si oui comment ? » [1].

L'hypothèse qui sous-tend cet article est que, souvent écartelé entre individualisme et solidarité, l'individu d'aujourd'hui est tout à la fois dépendant et autonome suivant la formule utilisée par le sociologue Emile Durkheim en 1893 dans son livre de référence « De la division du travail social », livre dans lequel il s'interrogeait sur les rapports de la personnalité individuelle et de la solidarité sociale : « comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société. Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? » [2] (p. XLIII).

Tout d'abord sortons d'un mode de pensée binaire qui oppose trop souvent l'individu à la société, comme le fait, par exemple, le dictionnaire Larousse dans une de ses définitions de l'individu « Être humain, personne par opposition au groupe, à la société, à la collectivité, à la masse » [3]. Pour ce faire, notre référence sera le sociologue allemand Norbert Elias et sa « société des individus » [4]. « Ce que l'on sépare si souvent par la pensée comme deux substances différentes ou deux niveaux différents chez l'homme, son « individualité » et son « conditionnement social » ne sont en vérité rien d'autre que deux fonctions différentes des hommes dans leur relation, dont aucune ne peut exister sans l'autre » [4] (p. 103). Et d'ajouter « Qu'est-ce donc que la structure de cette "société" que nous constituons tous ensemble et que pourtant personne d'entre nous, ni nous tous réunis, n'avons voulue ni projetée telle qu'elle existe aujourd'hui et qui n'existe pourtant que par la présence d'une multitude d'hommes » [4] (p. 37). C'est bien cette double appartenance de l'homme, en même temps à

lui-même et au collectif, en tant qu'« individu » et en tant que « société », qui fonde la cohésion sociale tout en la rendant problématique « comment se peut-il, telle est en fait la question, que l'existence contemporaine d'une multitude d'individus, leur vie collective, leurs actions conjuguées, l'ensemble de leurs relations, produisent quelque chose qu'aucun de ces individus en lui-même n'ait intentionnellement visé ou créé, quelque chose dont il fait partie qu'il le veuille ou non, un ensemble d'individus interdépendants les uns des autres, une société » [4] (p. 45).

Pour avancer dans sa réflexion Norbert Elias va définir le concept de « configuration » : « À la place de ces représentations traditionnelles (l'individu à la fois entouré par « la société » et séparé d'elle par un mur invisible) apparaît ainsi l'image de nombreux individus qui, de par leur dépendance réciproque, sont liés entre eux de multiples façons, formant ainsi des associations interdépendantes ou des configurations dans lequel l'équilibre des forces est plus ou moins instable » [5] (p. 10). Dans ces configurations, les hommes sont de façon indissociable à la fois « individu et société » [5] (p. 155). De fait, il ne peut y avoir de « sociétés sans individus » et « des individus sans société » [4] (p. 129).

Ce qui relie ces deux entités « l'individu » et la « société », c'est le lien social en tant qu'interaction majeure dans les différentes configurations dans lesquelles entrent ces deux entités. C'est donc l'analyse des multiples formes de ce lien social en tant qu'interaction permanente entre un individu et l'ensemble des autres individus qui va nous permettre d'analyser le fonctionnement de notre société d'individus. À titre d'exemple, Serge Paugam propose de décomposer le lien social en différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance qu'ils procurent :

- en premier, les liens de filiation entre parents et enfants et le lien de participation élective entre conjoints, amis, proches choisis, liens qui contribuent à ce qu'il appelle la protection rapprochée ;
- ensuite, le lien de participation organique entre acteurs de la vie professionnelle qui assure la protection contractualisée ;
- en dernier, le lien de citoyenneté entre membres d'une même communauté politique, garant de l'égalité, lien qui assure une protection juridique [1] (p. 64).

Mais il va rapidement apparaître à la lecture des principaux sociologues mobilisés pour ce travail, à savoir François de Singly, Robert Castel, Serge Paugam, Alain Ehrenberg et Norbert Elias entre autres, que cette interaction d'un individu avec ses semblables se révèle « problématique » [6] (p. 15–21) et qu'elle va les amener à parler, pour la plupart, de la « crise du lien social ». Cette problématique n'est pas nouvelle. Le philosophe Gérard Lurol, nous rappelle que dans le monde grec déjà, la question de l'autonomie, c'est-à-dire du choix par les citoyens athéniens des règles communes auxquelles ils acceptent de se soumettre est dans le registre de l'ambiguïté. En effet, les citoyens sont tiraillés entre un mode d'indépendance et un mode de rapport aux autres : « être celui qui doit obéir à la loi et en être à la fois la source : c'est cela même qui est considéré comme la caractéristique de l'être autonome dans la modernité » [7]. Pour le sociologue de la famille, François de Singly, la « crise » du lien social est normale, « elle est par définition une caractéristique des sociétés démocratiques. Elle n'est pas un raté du modèle, elle est constitutive du modèle. Nous serons en crise tant que nous serons dans des sociétés démocratiques » [8] (p. 184). Et d'ajouter que l'individu « individualisé » ne veut plus être lié par un lien unique mais apprécie d'avoir plusieurs appartenances, on pourrait dire « dépendances », mais revendique le choix de la façon dont il veut se relier aux autres, ce qui constitue son autonomie. Le fait que les individus contemporains soient « individualisés » ne signifie pas que leur rêve soit d'être seul ils apprécient d'avoir de multiples appartenances pour ne pas être prisonniers d'un lien unique. Le lien social est donc constitué de fils moins solides que les fils antérieurs mais il en comprend plus. La contradiction majeure tient à ce que, si les individus souhaitent plutôt un lien social « fort », ils ne veulent pas pour autant en payer le prix qui consisterait à diminuer leur liberté [8] (p. 15). Alors revient la question de Durkheim : « comment peuvent s'harmoniser les multiples libertés individuelles et sur quelles bases peuvent-elles consentir à une limitation de leur exercice » [9] (p. 6).

Mais pour traiter cette question des relations que l'individu moderne entretient avec la société qui l'entoure, cette relation entre le « je » et le « nous », nous allons d'abord essayer de définir plus précisément ces vocables « individu » et « société », trop souvent utilisés à sens et à contre sens.

Individu et société : quelles définitions ?

Le mot individu est un emprunt au latin « *individuum* » (sur la racine « *in dividere* » qu'on ne peut partager, indivisible), traduisant le mot grec *atomos*, littéralement qu'on ne peut couper, qui est inséparable. Il s'emploie au sens large pour définir « un être formant une unité distincte par opposition à genre, espèce ». À partir du XVII^e siècle (nous allons y revenir), il désigne un membre de l'espèce humaine (dictionnaire de Richelet en 1680). Il définira plus tard, au début du XIX^e siècle l'unité élémentaire d'une société [10] (p. 1014). Cela donnera la définition moderne suivante de l'individu : tout être formant une unité distincte dans une classification, corps organisé vivant d'une existence propre et qui ne saurait être divisé sans être détruit, unité élémentaire dont se composent les sociétés.

Le mot société a lui-aussi des racines latines : *societas* qui vient de *sociare*, partager, mettre en commun et de *socius*, associé, compagnon (*cum panis*), quelqu'un avec qui on partage le pain. La société signifie alors association, réunion, communauté. La société est alors un groupe d'êtres humains ou d'animaux ayant établi des relations durables qui vivent sous des lois communes, qui ont une forme de vie commune qui sont soumis à un règlement commun. Jean-Jacques Rousseau dira que la plus ancienne des sociétés et la seule naturelle est celle de la famille [11] (p. 172).

La naissance de l'individu : le processus d'individualisation [12] (p. 73)

Le sens sociologique du mot « individualisation » ne doit pas être amalgamé avec le sens moral que peut prendre ce mot chez certains auteurs qui le confondent avec l'individualisme. Dans l'individualisme, l'individu est un être autonome dont la vocation est l'indépendance, vocation qui conduit logiquement l'individualisme à poser la liberté individuelle en valeur suprême, l'individu revendiquant d'être l'acteur de sa propre vie sans subir de coercition de la part du monde qui l'entoure.

L'individualisation par contre désigne un processus de long terme de construction de l'individu comme sujet, processus qui se trouve lié essentiellement à l'avènement de la démocratie et de l'économie de marché. Elle ne peut faire l'objet d'une datation très précise ni d'une chronologie linéaire. François De Singly et Robert Castel ont essayé de définir les phases d'évolution de cette notion d'individu, mais malgré tout il faut garder à l'esprit que cette transformation sociale, déjà présente dans la démocratie athénienne, comme on l'a vu, va se dérouler sur un temps très long pour faire apparaître véritablement l'individu moderne au XVII^e siècle.

Il nous faut aussi garder à l'esprit que cette naissance de l'individu ne s'accommode pas forcément de ce que certains ont décrit comme une opposition frontale entre tradition et modernité. L'opposition entre société individualiste versus société holiste peut rapidement devenir caricaturale comme certains ont voulu le faire croire à la suite du livre du sociologue allemand Ferdinand Tönnies [13] qui a popularisé cette opposition sous la forme d'idéal-type¹ : la « *Gemeinschaft* » (la communauté villageoise) versus la « *Gesellschaft* » (la société individualiste). Pour Tönnies, la *Gemeinschaft* implique un cercle d'hommes qui, comme dans la *Gemeinschaft*, vivent et habitent en paix les uns à côté des autres mais, au lieu d'être essentiellement unis, sont au contraire essentiellement séparés et tandis que dans la *Gemeinschaft*, ils restent unis malgré toutes les distinctions, dans la « *Gesellschaft* », ils restent distincts malgré tous les liens.

¹ L'idéal-type est un concept de sociologie défini par Max Weber. En bref, un idéal-type est un type abstrait, une catégorie, qui aide à comprendre ou théoriser certains phénomènes, sans prétendre que les caractéristiques de ce type se retrouvent toujours et parfaitement dans les phénomènes observés. Un idéal-type vise ainsi à bâtir un modèle d'un phénomène social et reflète donc aussi une perspective liée au but de ce modèle.

Encore aujourd'hui, dans nos sociétés « modernes », on le verra en conclusion, ces deux entités sont aujourd'hui toujours étroitement mêlées plus qu'opposées.

Retenons de ces premières considérations que les processus et les configurations individu–société sont toujours d'une grande complexité et qu'elles sont trop souvent l'objet de caricatures.

Les étapes de l'individualisation

La sortie de la société traditionnelle dite « holiste »

Pour François De Singly [8] comme pour Robert Castel [14], il y a d'abord eu une première étape pour l'individualisation qui correspond à la sortie de la société holiste. À la suite de Durkheim, les sociologues ont pris l'habitude de définir les premiers groupements d'êtres humains sous le terme de société holiste (du grec *holos* qui veut dire qui forme un tout, entier). Dans les communautés tribales archaïques de type holiste, l'individu individualisé n'existe pas, il n'y a pas de liberté individuelle. L'individu n'existe que comme membre d'un groupe ou d'une communauté dont la forme embryonnaire est la famille, puis par extension la parenté, le voisinage et ensuite le village comme communauté de lieu de vie. Dès leur naissance, les individus sont d'abord membres d'un groupe, la communauté est une vie commune au cœur de laquelle chacun occupe la place assignée par le groupe au sein d'un groupe hiérarchisé par l'âge, la force, la sagesse entre autres. Tous les membres d'une communauté sont d'une certaine façon interchangeables, ce sont des individus sans « individualité », c'est ce que Durkheim appellera la solidarité mécanique. En effet, cette solidarité est dite mécanique ou par similitudes [2] (p. 35 et sq.) car issue des ressemblances entre les individus, elle se met en place de façon quasi mécanique sans qu'elle soit vraiment pensée et réfléchie. Durkheim lui opposera, comme on le verra plus loin, la notion de solidarité organique issue des modifications des conditions de travail et notamment de la division du travail.

Le mot *individuum* en latin n'apparaît qu'au moyen âge. L'irruption concrète de l'individu date de la Renaissance, soit au XV^e siècle [9] (p. 19).

Mais c'est d'abord le christianisme qui implique l'apparition d'un nouveau type d'être humain grâce à une relation personnelle et directe avec Dieu dans un statut « hors du monde », nous allons y revenir. Mais sur cette dynamique propre de l'idée chrétienne d'autonomie personnelle, mais aussi sous l'influence majeure portée par la philosophie de la Réforme dans le monde du protestantisme, notamment au XVI^e siècle, vont se greffer la complexité de la vie sociale dans les villes affranchies par les chartes, la diffusion d'innovations techniques telles l'horlogerie et l'imprimerie qui vont favoriser l'esprit critique, le libre marché avec les premières banques et la naissance de la propriété privée qui donne les premières figures de l'individu : le découvreur, le mathématicien, l'artiste, le marchand, le philosophe. On peut d'ailleurs noter que ces figures de l'individu vont se faire plutôt au sommet de la hiérarchie sociale de l'époque. Au sortir de la Réforme et de la Renaissance, le paradigme individualiste a commencé à prendre culturellement forme,

mais c'est avec l'époque classique qu'en moins de deux siècles (XVII^e et XVIII^e siècles), on va passer d'un ancien monde holiste à un monde nouveau dont l'individu devient la clé de voûte institutionnelle. Cela se traduit par une innovation sémantique décisive dans le courant du XVII^e siècle, comme nous l'a rappelé le dictionnaire historique de la langue française : on commence à utiliser le mot d'individu pour dire l'être humain, entendu dans sa singularité et dans son universalité.

Mais comment s'est concrètement déroulée cette sortie de la société holiste ?

Pour que les statuts traditionnels se desserrent et que l'individu cesse d'être pris dans une relation étroite de dépendances et d'interdépendances produites par la coutume et les liens de filiation, il a fallu que ces individus bénéficient de supports et de ressources spécifiques. Pour cette naissance de l'individu, il a donc fallu des supports au sens que Castel donne à ce mot : des conditions objectives de possibilité de ce phénomène d'individualisation [14] (p. 30) et ces supports sont essentiellement, d'une part, le desserrement de l'emprise du religieux et, d'autre part, l'apparition de la propriété privée.

Les supports de la naissance de l'individu : la première modernité

Premier support : l'univers religieux

Dans l'émergence de l'individu, le rôle du support religieux a ceci de paradoxal qu'il a été d'abord un des facteurs de l'individualisation et qu'ensuite, il est devenu un obstacle en tant qu'aliénant l'homme dans son rapport de transcendance avec Dieu ne lui permettant pas d'être un individu « dans le monde ». Pour Robert Castel, la préhistoire de l'individu a été religieuse « Dieu, premier support de l'individu (...) l'individu a été bien avant l'émergence de la modernité valorisé pour lui-même dans l'univers religieux et tout d'abord dans les religions monothéistes » [15] (p. 406–10). L'individu existe donc très tôt dans la représentation religieuse comme individu « hors du monde », en particulier dans le christianisme. L'individu y est doté d'une valeur incommensurable parce qu'il a été créé à l'image de Dieu et qu'il est fils de Dieu mais cette individualisation s'est faite en quelque sorte hors du monde social, on a en quelque sorte une première société des individus « hors du monde ». L'individu ainsi reconstruit et sanctifié est un individu hors du monde car le royaume de dieu n'est pas de ce monde. Il a donc fallu pour que l'individu naisse dans le monde d'ici-bas qu'il s'affranchisse de son rapport à Dieu. Et c'est au XVII^e siècle que le sens de l'existence de l'individu va cesser de se jouer dans son rapport à Dieu sous le signe de la transcendance, l'individu cessant d'être hétérodéterminé par l'altérité religieuse « le lien des hommes est concevable et praticable sans les dieux » [16] (p. 290). Le pouvoir est ramené sur terre dans la cité. Le fondement du pouvoir n'est plus situé à l'extérieur et au-dessus de la société, dans la volonté divine mais dans la société (le peuple, la nation, l'individu). C'est la fameuse autonomie de Kant versus l'hétéronomie « l'autonomie est, au sens strict, la capacité à se donner à soi-même ses propres lois, c'est-à-dire à obéir à la raison, à la conscience morale : faire des

choix raisonnables. Être autonome, c'est n'obéir qu'à soi-même, mais de façon à ce que ce choix puisse bénéficier à tout être raisonnable (...). La dignité de la personne consiste précisément en cette capacité à faire des choix moraux par soi-même, sans qu'ils soient imposés de l'extérieur. Kant oppose l'autonomie à l'hétéronomie : « Être soumis à une volonté étrangère » [17] (p. 158), être contraint par un autre » [18].

Alors être individu suppose de ne plus être dans une position où l'on est toujours référé à autrui pour exister et d'avoir la capacité de développer des stratégies personnelles et de disposer d'une certaine liberté de choix dans la conduite de sa vie. Libéré ainsi des carcans collectifs de la société holiste et de ses assignations statutaires, l'individu s'est peu à peu autonomisé pour devenir le sujet de lui-même.

Deuxième support : la propriété privée, propriété de soi

Après le support religieux, le deuxième support a été la propriété privée comme support de l'individu. Comme nous l'avons déjà entrevu, la position de l'individu comme valeur centrale apparaît avec la modernité, c'est-à-dire pour la plupart des auteurs au XVII^e siècle, avec une référence particulière au philosophe anglais John Locke. Ce dernier écrit : « par son travail de la terre, l'homme acquiert un droit d'appropriation sur cette terre qui devient sa propriété » [19] (p. 23). L'homme est donc en lui-même le grand fondement de la propriété « parce qu'il est maître de lui-même et propriétaire de sa propre personne, de ses actions et du travail de cette même personne » [19] (p. 34).

Au modèle de la dépendance de la société féodale, John Locke oppose ainsi le modèle de l'indépendance : cela signifie que l'homme cesse d'être l'homme de quelqu'un comme le pensait l'ancien droit féodal, qu'il cesse d'être pris dans des réseaux d'interdépendance, à la fois des sujétions et des protections à partir desquelles il tirait sa place et son identité. Il va ainsi pouvoir se soustraire à la subordination à un autre. Ceci dit, ce n'est pas suffisant pour être un individu car le vagabond est lui-aussi libre de toute sujétion et de toute inscription territoriale, il n'en a pas moins un destin souvent tragique. Il faut en plus un nouveau support qui remplace les anciens et ce nouveau support est selon Locke la propriété privée, mais « par propriété, il faut entendre cette propriété que les hommes ont sur leurs personnes autant que celle qu'ils ont sur leur bien » [14] (p. 7).

Pour Locke donc, le premier support de l'individu moderne au XVII^e siècle est la propriété privée qui permet à l'individu de ne plus dépendre de personne. Mais alors restent dépendants et non autonomes, ceux qui n'ont rien puisque propriété de biens et propriété de soi sont alors indissociables et donc la question qui va émerger au XVIII^e siècle est bien alors celle des « individus non propriétaires » : quel support leur assurer autre que la propriété privée ? Ce sera l'avènement de la propriété sociale, c'est-à-dire l'entrée dans un système de protections construites sur la base du travail. C'est à ce moment que Durkheim situe le passage de la solidarité mécanique de la société holiste à ce qu'il appelle la solidarité organique. Pour Durkheim, le passage à la solidarité organique est due à la division du travail, dans lequel l'activité de chacun n'est plus dans la similitude de celle des autres, mais plus personnelle et plus

spécialisée et pour que l'ensemble fonctionne, à l'image du système nerveux dans l'organisme [2] (p. 98), il faut que ces différentes individualités s'accordent pour le meilleur fonctionnement de l'ensemble, d'où le terme de solidarité organique. On peut aussi parler de solidarité coopérative. Il faut donc pour que cette complémentarité fonctionne, en sécuriser tous les rouages donc tous les individus. En effet, au début du XIX^e siècle, les individus non propriétaires deviennent de plus en plus nombreux et sont gagnés par le paupérisme : une majorité d'entre eux est alors condamnée à la misère et à la déchéance sociale. Il faut donc pour garantir l'existence de ces individus créer un équivalent de la propriété pour les non-propriétaires, c'est ce d'aucuns vont appeler la propriété sociale « ces nouvelles garanties associées à la condition salariale » [15] (p. 416). Cela signifie des supports qui sont des réducteurs d'insécurité en matière de maladies, d'accidents du travail, de vieillesse, qui empêchent de travailler. L'individu sera en sécurité sans pour autant être propriétaire. Cette protection sociale va se développer à la fin du XIX^e siècle [20] et surtout essentiellement en 1945, ce sera au sens étymologique la « Sécurité sociale » entendue dans son sens littéral de protection sociale. C'est alors le développement d'une société assurantielle avec une différence fondamentale entre assurance universelle pour tous versus une aide réservée à certains publics cibles qui les maintient dans l'assistance et la précarité. La propriété sociale est une sorte de moyen terme qui inclut la protection sociale, le logement social, les services publics, un ensemble de biens collectifs mis à la disposition des non-propriétaires pour éviter misère, dépendance et déchéance sociale. Un des supports majeurs de l'individu, né de la généralisation du contrat de travail à durée indéterminée, a donc été l'assurance liée au travail qui a permis de contrôler la vulnérabilité alimentée par la précarité au travail. Pour Robert Castel, on peut parler, à propos de cette propriété sociale d'une véritable invention qui a marqué la révolution industrielle, « c'est le collectif qui protège l'individu qui n'est pas protégé par la propriété » [15] (p. 417).

Conclusion de cette première étape de l'individualisation

La conception du lien social pendant la première période de la modernité entre la Révolution française et le milieu du 20^e siècle repose sur le principe que le pouvoir est ramené au milieu des hommes. Le fondement des règles de la société n'est plus situé à l'extérieur ou au-dessus de la société, la religion ou le roi mais dans la société, c'est la naissance de l'autonomie versus hétéronomie avec Kant. L'individu s'individualise en étant moins soumis aux autorités et à ses appartenances reçues. À l'époque moderne donc, l'individu devient une valeur essentielle mais il n'est pas la valeur exclusive. L'homme est libre, autonome mais sa conduite doit être commandée par la loi morale, autrement dit cet individu peut être dit autonome en ce sens qu'il n'est plus encadré dans des normes classiques comme dans la société holiste, mais il doit obéir à des normes qu'il s'est choisies, il règle encore en tant qu'individu son comportement sur des règles extérieures.

Dans les années 1970, on peut donc considérer qu'une majorité de la population avait accédé au statut d'individu

à part entière si l'on entend par là le fait de disposer des conditions nécessaires à une certaine indépendance sociale, ce serait le profil type de l'individu moderne. Mais rapidement, un certain nombre de renoncements, liés aux choix collectifs qui s'imposent à tous, apparaissent vite incompatibles à certains avec la revendication de la liberté et d'épanouissement individuels « sans limites » d'où la seconde modernité de l'individualisation.

Deuxième étape : la seconde modernité

Le processus d'individualisation a connu une seconde étape de son développement avec la diffusion de la scolarisation, fondement objectif de l'individu moderne et la reconnaissance progressive du droit des femmes et des enfants, permettant à l'ensemble des individus composant une société de réclamer leur individualisation [8] (p. 12). C'est la référence à la soumission à des régulations collectives (qui sont au cœur de l'autonomie de Kant comme on l'a vu plus haut) qui est remise en question par une nouvelle figure de l'individu qui naît autour des années 1970, figure caractérisée par de fortes tendances libertaires ou anti-autoritaires. Il s'agit alors de s'émanciper des contraintes de la famille, du syndicat, des partis traditionnels, de la morale sclérosée, etc. Il en est résulté la constitution d'un individu qui se pose à lui-même comme sa propre fin et qui se donne l'objectif de se réaliser sans entraves. L'individu doit poser ses propres règles mais qui ne sont plus des règles au sens de l'autonomie mais plutôt au sens de l'indépendance « je ne dépends que de moi-même ». À partir des années 1960 se développe ce type de conduite hyper-individualiste. Les investissements individuels recouvrent tous les autres investissements et ne laissent pas de place à d'autre objectif que sa propre satisfaction. L'homme devient auto-entrepreneur, c'est-à-dire propriétaire de son travail et même auto-organisateur mais sans propriété sociale, c'est-à-dire sans les supports traditionnels d'une activité salariée mais aussi sans ses contraintes. C'est un nouveau processus d'individualisation qui vient remettre en question les appartenances collectives, mais on perd à la fois des protections au travail construites par l'état mais aussi les protections rapprochées, familiales, de voisinage, d'appartenance à une communauté.

Les conséquences de cette évolution des individus : un individu problématique

Le modèle positif de l'individu moderne s'est construit à partir du salariat et de ses corollaires assurantiels. L'accès à la propriété de soi n'a été rendue possible pour les non-propriétaires que par leur inscription dans des collectifs qui les ont fait sujets de droits et bénéficiaires d'assurances générales. On comprend que l'ébranlement, voire l'effondrement de ces supports collectifs puissent compromettre et, à la limite, invalider cet accomplissement de l'individu moderne et ce, depuis le milieu des années 1970. Depuis cette date, avec la montée inexorable du chômage, on assiste à la remise en cause de certains acquis, à la montée de la précarité et de l'incertitude sociale, qui marqueront les générations suivantes nées dans

l'après plein-emploi. Pour désigner ce processus d'exclusion du contrat social, Robert Castel proposera le terme de « désaffiliation », à la fois exclusion du monde du travail et isolement social. La désaffiliation renvoie alors à deux figures : déficit de filiation et déficit d'affiliation. La première figure renvoie au déficit d'inscription dans des liens sociaux primaires (notamment familiaux) et donc de protection rapprochée (par des proches). La deuxième, la désaffiliation, renvoie au déficit d'inscription dans des formes collectives de protection et, en particulier, la protection issue des collectifs de travail [21] (p. 11–27). Car ce qui est nouveau avec la remise en cause de la société salariale, c'est le retour de ce qui n'est que trop connu dans l'histoire des sociétés humaines, « l'insécurité sociale » [22] avec ses nouvelles figures : l'inemployable, le surnuméraire, l'exclu, qui redeviennent des réalités avec lesquelles notre société doit composer.

Du fait de cette évolution sociale, le fait d'être un individu est, aujourd'hui, plus souvent une aventure périlleuse qu'un accomplissement assuré car pour devenir individu, il faut des supports qui ne sont pas donnés d'emblée et pas donnés à tous. L'individu devient problématique : « Cet individu problématique contemporain peut être défini comme un homme ou une femme qui a perdu ses repères, qui n'a plus de référents extérieurs qui se trouve en quelque sorte noyé en lui-même parce qu'il n'a plus de ligne directrice pour orienter sa conduite » [6] (p. 15).

Pour le sociologue Alain Ehrenberg, la responsabilité individuelle a été démesurément étendue, conduisant l'individu à une conscience aiguë d'être seulement soi-même, et par le fait même, le conduisant, pour être « à la hauteur » des normes de performance imposées par cette société d'individus, à des conduites de dépression ou d'addiction et à la « fatigue d'être soi » [23] (p. 236). François Dubet et Danilo Martucelli vont jusqu'à parler d'un individu « obligé d'être libre » [24] (p. 173).

Pour le philosophe Alain Renaut, « il y a plus de liberté individuelle, plus d'indépendance privée, mais aussi plus de mal de vivre » [25] (p. 221–2).

En définitive, l'individualisation, perçue dans la première modernité comme une avancée majeure vers l'autonomie, devient un danger pour l'individu et pour la cohésion sociale.

Une typologie de l'individu contemporain

Dans une société où la propriété sociale et la citoyenneté sociale sont menacées, l'individu moderne ou « hyper moderne » se complexifie. Robert Castel a essayé d'en dresser une typologie réductrice, toujours sous forme d'idéal-type [15] (p. 424 et sq.).

Les individus par défaut

Dans la mesure où les supports collectifs se fragilisent, ces liens distendus laissent échapper un certain nombre d'individus qui ne sont plus couverts par ces systèmes, une nouvelle forme d'individualité négative se met en place à cause de ce décrochage des collectifs et donne des « individus par défaut » : les chômeurs, les RMIstes, les stagiaires, les personnes en contrat à durée déterminée, les auto-entrepreneurs, ou encore ceux qui sortent de l'école à

16 ans sans aucune qualification. Ils deviennent plus ou moins des individus isolés, décrochés, désaffiliés, pour lesquels Castel propose de distinguer deux axes permettant de penser ces situations de dénuement : un axe d'intégration – non-intégration par le travail et un axe d'insertion – non-insertion dans une sociabilité sociofamiliale. Ce sont des individus, mais des individus pris dans la contradiction de ne pas pouvoir être les individus qu'ils aspirent à être.

Les individus par excès

Par opposition aux précédents, les « individus par excès » sont des individus dont l'objectif principal est de se réaliser en tant qu'individu en se détachant des appartenances et des valeurs collectives. Ils ont en eux-mêmes ou croient avoir en eux-mêmes les supports nécessaires pour assurer leur indépendance sociale, car ils ont non seulement des biens matériels et des revenus, mais aussi d'autres ressources, intangibles, qui les situent dans l'espace social et que Pierre Bourdieu qualifie, par analogie, de capital [26] (p. 55–7). Il distingue notamment le capital culturel (diplômes, éruditions, connaissance des codes...) et le capital social (carnet d'adresses, réseaux de relations...). Si donc pour ces individus, dotés des codes sociaux, l'individualisation a été émancipatrice et bénéfique, elle s'est faite très souvent au détriment des plus fragiles qui n'ont pas eu la chance d'avoir les mêmes supports. Ce qui va nous renvoyer, en conclusion, à l'analyse des inégalités sociales entre les individus et sur la façon dont la société les augmente ou au contraire lutte contre ces inégalités.

S'il y a donc, de façon un peu caricaturale, deux types d'individu hyper-moderne, on peut dire que tout individu est susceptible de décrochement si le collectif ne le soutient plus, d'où la peur du déclassement qui se généralise dans les générations plus jeunes pour les individus dont le statut professionnel n'est pas assuré.

Une évidence s'impose : l'individu ne tient pas debout tout seul, « l'injonction de se conduire comme un individu responsable, autonome et à la limite "entrepreneur de lui-même" est devenu le nouvel impératif catégorique auquel chacun devrait se plier (...). Mais il est des situations où la possibilité de se comporter comme un individu devient hautement problématique, car cet individu se trouve invalidé parce qu'il ne dispose pas ou plus des nécessaires conditions pour se conduire de manière autonome (...), un individu ne tient pas debout tout seul et à défaut de points d'appuis assurés, il risque la mort sociale » [27] (p. 13–25).

Conclusion

Arrivé au terme de cette présentation de l'émergence de la notion d'individu et des constats portés sur la difficulté actuelle d'être individu pour un nombre croissant de personnes, comme on vient de le voir, quelles pistes peut-on dégager pour continuer à faire société demain ?

Pour Joël Roman, cette question du lien social est une question nouvelle posée au politique. Or, traditionnellement, le lien politique, en France, s'est en partie construit contre le lien social. « La tradition républicaine institue un citoyen abstrait qu'il faut arracher à ses appartenances singulières et étroites. Elle a regardé avec suspicion les

identités provinciales, religieuses ou sociales trop marquées » [28] (p. 7–15). D'où la difficulté d'inscrire dans le champ politique, ce qui relève du lien social.

Pour le philosophe Alain Renaut, « l'idéal humaniste d'autonomie requiert donc en moi la définition, on pourrait dire l'affirmation, d'une part d'humanité commune, irréductible à l'affirmation de ma seule singularité et à laquelle ma singularité doit se soumettre » [25] (p. 231).

Edgar Morin constate la situation paradoxale de l'être humain, qui est peut-être le plus autonome et le plus asservi « nous dépendons de la société laquelle dépend de nous (...). Je ne dis pas que plus on est dépendant, plus on est autonome – il n'y a pas réciprocité entre ces termes – je dis qu'on ne peut pas concevoir d'autonomie sans dépendance » [29] (p. 261–265).

Il rejoint ainsi Norbert Elias pour lequel il ne peut y avoir de société des individus, que par reconnaissance de la nécessaire solidarité entre eux. La solidarité est en effet la dépendance réciproque qui de fait s'exerce entre les individus liés entre eux « de telle sorte que ce qui arrive à l'un deux retentit sur l'autre ou sur les autres » [30] (p. 4). Ainsi, pour tous ces auteurs, la question du lien social est d'abord une question collective, on pourrait dire la nouvelle « question sociale », question éthique par excellence : comment vivre ensemble demain égaux et différents ?

Nous emprunterons à Norbert Elias l'affirmation suivante que nous faisons nôtre comme fondement des pistes de réponse à cette question éthique : « il ne peut y avoir un degré suffisant de satisfaction des objectifs individuels que si la structure sociale diversifiée que les individus forment et dont ils entretiennent le fonctionnement par leur propre action, est constituée de telle sorte qu'elle n'engendre pas constamment des tensions absurdes et destructrices entre les sous-groupes et les individus eux-mêmes » [4] (p. 199).

« L'individu humain ne peut dire "je" qu'à la condition de pouvoir dire aussi « nous » et parce qu'il le peut en même temps » [4] (p. 104–5).

Affirmer la prééminence de la société, c'est poser que l'individu ne peut exister que dans un collectif et qu'il a des droits et des devoirs envers le collectif représenté [14] (p. 201).

Quelques pistes de réflexion

La lutte contre les inégalités sociales

La disparition des garanties collectives révèle de plus en plus les profondes inégalités entre les individus car, si être individu « individualisé », c'est pouvoir être tenu pour responsable de ses actes et à la limite de la réussite ou de l'échec de sa vie, cette exigence devient rapidement un piège si on manque des supports nécessaires. Or, aujourd'hui de plus en plus d'individus manquent des supports élémentaires à cause des inégalités sociales croissantes.

« Une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment légitime ou non d'injustice au sein de ses membres » [31].

On peut citer principalement les inégalités en termes d'éducation et d'instruction, de revenus financiers, d'accès à la santé, au logement, à l'emploi, à l'information, à la culture, mais aussi les inégalités territoriales, de genre, de génération, etc., etc.

Il faut donc lutter contre toutes les inégalités sociales et créer des conditions collectives acceptables par tous, pour tout le monde. Il faut que le collectif que forme tous les individus donne à chacun les moyens de s'individualiser, c'est-à-dire les supports dont parle Robert Castel, après chaque individu pourra se déterminer selon son libre choix. Cette lutte contre les inégalités sociales passe éventuellement par des solutions catégorielles (discrimination positive) envers le plus fragiles à la condition essentielle que ces solutions ne soient que temporaires et visent à devenir universaliste [1] (p. 109–11), c'est-à-dire en direction de tous.

Développer les capacités des individus

Marta Nussbaum, philosophe américaine, reprenant les travaux d'Amartya Sen [32] a développé la notion de *capabilités*, restituant l'idée principale que l'individu ne se construit pas seul dans une société. Cette approche s'intéresse aux possibilités offertes à chaque personne : elle se concentre sur le choix ou la liberté et « soutient que le bien essentiel que les sociétés devraient chercher à promouvoir pour leurs membres est un ensemble de possibilités ou de libertés substantielles, que les individus peuvent décider d'exercer ou non : ce choix leur appartient. Que sont alors les capacités : ce sont les réponses à la question « qu'est-ce qu'une personne est capable d'être et de faire... il ne s'agit donc pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social ou économique » [33] (p. 37).

Et la philosophe de proposer une ensemble de dix *capabilités* essentielles : la vie, la santé du corps, l'intégrité du corps, l'affiliation, le contrôle sur son environnement, etc., qui permettent aux individus de poursuivre une vie digne et minimalement épanouie [32] (p. 55–6).

Inventer de nouvelles formes de sociabilité

Il faut réfléchir à d'autres formes de vivre en société, c'est-à-dire d'autres formes de « nous » possibles à condition de respecter les identités des « je ».

Dans une société où les supports tels que les nouvelles formes de l'emploi font disparaître la propriété sociale qu'il garantissait aux individus, constituant une nouvelle « insécurité sociale », il nous faut retrouver d'autres formes de propriété de soi, par exemple un revenu universel [34] dont on reparle beaucoup ces derniers temps.

Mais en même temps, il nous faut réinventer de nouveaux liens de proximité et de protection rapprochée (ceux de la « *gemeinschaft* »...) non pas en opposition avec la « société », mais au milieu d'elle et avec elle. C'est ainsi que dans le domaine de l'habitat, on assiste depuis plusieurs années à une floraison d'initiatives autour de la notion d'Eco quartier, d'habitat partagé, d'habitat intergénérationnel, d'habitat solidaire ce que la sociologue Anne Labit

appelle l'habitat "PAR" comme partage et participation [35] (dans le même colloque, on pourra aussi se reporter à l'intervention de l'Allemand Josef Bura : *Vieillir en Allemagne dans un habitat autogéré* et à celle du Belge Steven D'Haens : *Cohousing en Flandres : faire face aux défis du futur par l'expérimentation*). De la même façon, toutes les formes de partage et d'économie collaborative [36] qui se mettent en place sont des nouvelles formes de protection sociale possibles.

En définitive, toutes ces nouvelles formes de sociabilité qui essaient de se mettre en place sont des chemins pour l'avenir de « notre » société d'individus dans laquelle nous sommes indissociablement individu singulier et individu collectif.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Paugam S. Le lien social. Paris: PUF, collection Que sais-je ?; 2015.
- [2] Durkheim E. De la division du travail social. Paris: PUF, collection Quadrige; 1996 [première édition 1893].
- [3] <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/individu/>.
- [4] Elias N. La société des individus. Paris: Fayard; 1991.
- [5] Elias N. Qu'est-ce que la sociologie. La Tour d'Arques: Éditions de l'Aube; 1991.
- [6] Castel R. L'individu « problématique ». In: Être soi parmi les autres sous la direction de François De Singly. Paris: L'Harmattan; 2001.
- [7] Lurrol G. Qu'est-ce que l'autonomie. Rev Approches : rendre autonome, entre illusion et réalité ; cahier n° 65.
- [8] De Singly F. Les uns avec les autres, quand l'individualisme crée du lien. Paris: Armand Colin; 2003.
- [9] Laurent A. Histoire de l'individualisme. Paris: PUF collection Que sais-je ?; 1993.
- [10] Dictionnaire historique de la langue française. Paris: Dictionnaire Le Robert; 1992.
- [11] Rousseau JJ. Du contrat social. Paris: Éditions du Seuil; 1977.
- [12] Béraud C. Individualisation. In: Les 100 mots de la sociologie sous la direction de Serge Paugam. Paris: Éditions du Seuil collection Que sais-je ?; 2010.
- [13] Tönnies F. Communauté et société. Paris: PUF; 2010 [première édition allemande en 1887].
- [14] Castel R, Haroche C. Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne. Paris: Fayard; 2001.
- [15] Castel R. La montée des incertitudes. Paris: Éditions du Seuil; 2009.
- [16] Gauchet M. Le désenchantement du monde. Paris: Gallimard; 2002.
- [17] Kant E. Fondements de la métaphysique des mœurs (tr. V. Delbos). Paris: Delagrave; 1994.
- [18] Zielinski A. Pour une éthique de la relation : la dimension relationnelle de l'autonomie et de la vulnérabilité, www.cnsa.fr. Les publications. Actes des premières rencontres sur l'autonomie : évaluer pour accompagner; 2009.
- [19] Locke J. Le second traité de gouvernement. Paris: PUF; 2007.
- [20] Ewald F. L'État providence. Paris: Éditions Grasset; 1986.
- [21] Castel R. La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cah Recherche Sociol 1994;22.

- [22] Castel R. L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé. Paris: Éditions du Seuil et de la République des idées; 2003.
- [23] Ehrenberg A. La fatigue d'être soi, dépression et société. Paris: Éditions Odile Jacob; 1998.
- [24] Dubet F, Martucelli D. Dans quelle société vivons-nous ? Paris: Éditions du Seuil; 1998.
- [25] Renaut A. Individu, dépendance et autonomie. In: Individus sous influence, drogues, alcools, médicaments psychotropes sous la direction de Alain Ehrenberg. Paris: Éditions Esprit; 1991.
- [26] Bourdieu P. Le sociologue en question. In: Questions de sociologie. Paris: Éditions de minuit; 1984.
- [27] Castel R. Les ambiguïtés de la promotion de l'individu. In: Refaire société. Paris: La République des idées; 2011.
- [28] Roman J. Qu'est ce qui fait lien. Rev Projet « Tisser le social » 1996.
- [29] Morin E. Peut-on concevoir une science de l'autonomie ? Cah Internationaux Sociol 1981;LXXI.
- [30] Chappuis R. La solidarité : l'éthique des relations humaines. Paris: PUF, Que sais-je ?; 1999.
- [31] Bihr A, Pfefferkorn R. Le système des inégalités. Paris: La Découverte; 2008.
- [32] Sen A. L'idée de justice. Paris: Éditions Flammarion; 2010.
- [33] Nussbaum M. Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste. Paris: Éditions Flammarion; 2012.
- [34] Van Parijs P, Vanderborght Y. L'allocation universelle. Paris: La Découverte coll. « Repères »; 2005.
- [35] Labit A. L'habitat de demain PAR les seniors. Résultats de recherche du CEDETE, colloque de Tours « vieillir chez soi-vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question, plénière du 24 mai 2013. <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?article1538>.
- [36] Rifkin J. La nouvelle société du coût marginal zéro. Paris: Les liens qui libèrent; 2014.